

## ADDENDUM 1

### COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (résultant de la ScC-SC4)

#### PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE L'OUTARDE DE L'INDE (*Ardeotis nigriceps*) À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION

UNEP/CMS/COP13/Doc.27.1.4

#### RECOMMANDATIONS POUR LA COP13

- Recommandé pour adoption.

#### COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

- Approuve la proposition et reconnaît que l'espèce est en déclin rapide et fait face à un certain nombre de menaces (collisions avec des lignes électriques, collision avec des éoliennes dans des parcs éoliens, menaces au sol, piétinement des œufs), se reproduit lentement et pourrait, potentiellement, être facilement perdue rapidement ;
- Note qu'un rapport a été publié en 2019 indiquant le mouvement d'un certain nombre d'oiseaux dans le nord du Pakistan ;
- Prend note de la proposition selon laquelle les mouvements saisonniers et transfrontaliers de l'espèce sont mal compris et que les oiseaux seraient chassés du côté pakistanais ;
- Note que le Gouvernement indien collabore avec les Emirats arabes unis pour élaborer des plans de conservation de l'espèce ; dans un premier temps, une installation de reproduction en captivité a été construite pour aider à augmenter le nombre d'individus; cependant, les menaces doivent être traitées d'urgence ;
- Note que le [site Web](#) de la CMS COP13 présente "Gibi, le Grand" comme espèce phare pour la Conférence.